



Inscription au Centre d'Enseignement Musical 2018-2019 : Grille Activités et TARIFS du CEM

Lors de votre inscription au CEM, **une adhésion à l'association de 15€** vous sera demandée pour l'année.

Instruments/Activités en cours particulier :

Les Musiciens du Lac : Instruments, Tarifs ...	
Chant	<p>- le tarif appliqué pour une année de cours particuliers est de 450€ (soit 3x150€). Ce tarif est forfaitaire.</p> <p>- les élèves inscrits en cours d'instrument peuvent avoir accès à des activités collectives gratuites (solfège, atelier de groupe (-18ans), batucada...) en plus des cours particuliers</p> <p>- le CEM offre 5 activités collectives différentes à ses adhérents. Nous proposons également 5 autres activités de groupe aux tarifs les plus bas.</p> <p>- Chaque élève peut avoir accès à plusieurs activités collectives (sous réserve de places disponibles) et bénéficier de nombreuses heures de pratique musicale par semaine.</p>
Piano	
Accordéon Chromatique	
Guitare	
Ukulélé	
Violon	
Alto	
Saxophone	
Flûte Traversière	
Basse	
Contrebasse	
Batterie	

Activités Collectives et Tarifs :

Activités	Ouvert à...	Durée/Semaine	Tarif/Année
Chorale « Les Voix du Lac » Choeur de Jeunes	Enfants de 10 à 18 ans (sous audition)	2h à 2h30 par semaine	250 euros
Chorale « Les Voix du Lac » Choeur d'Adultes	Adultes à partir de 18 ans (sous audition)	2h par semaine	250 euros
Batucada « Les Tambours du Lac »	Enfants et Adultes à partir de 10 ans	1h par semaine	180 euros (gratuit pour les élèves en instrument du CEM)
Eveil Musical	Tous les enfants de 4 à 6 ans (sous réserve de places disponibles)	45min/semaine	180 euros
Atelier d'Improvisation Jazz	Adultes à partir de 18 ans (sous réserve de places disponibles)	1h par semaine	150 euros
Répétition en groupe « Musiciens du Lac » + de 18 ans	Tous les élèves du CEM (sous réserve de places disponibles)	1h par semaine	150 euros
Répétition de groupe « Musiciens du Lac » -18 ans	Tous les élèves du CEM à partir de la 2 ^{de} année (sous réserve de places disponibles)	1h par semaine	Gratuit

Classe de Solfège Enfants	Tous les élèves du CEM (enfants jusqu'à 12 ans) (sous réserve de places disponibles)	1h par semaine	Gratuit
Classe de Solfège Adolescents/Adultes	Tous les élèves du CEM à partir de 13 ans	1h par semaine	Gratuit
Classe d'écriture	Tous les élèves du CEM à partir de 12 ans	1h par semaine (ouvert uniquement sur demande)	Gratuit

Doubles Activités, Réductions Familles et Packaging :

Doubles Activités	Total
1er instrument + une activité collective offerte : 450e	450e/l'année + 15e d'adhésion
2 instruments + une 2nde activité collective offerte : 400e	850e/l'année + 15e d'adhésion
3 instruments + une troisième activité collective offerte : 250e	1 100e/l'année + 15e d'adhésion
Packaging Chant « Voix du Lac + Cours particulier » (Cours de chant particulier pour avancer plus vite sur les morceaux des Voix du Lac + Cours Voix du Lac : 3h chant/semaine)	450e/l'année + 15e d'adhésion
Packaging Chant « Musiciens et Voix du Lac » : (Cours de Chant Musiciens du Lac + Atelier Musiciens du Lac + Voix du Lac : 4h30 chant/semaine)	550e/l'année + 15e d'adhésion

Réduction Familles :

	1er Élève (Tarif plein)	2nd Élève (-5%)	3e Élève et plus (-10%)	
1er Instrument	450e/année	435e/année	405e/année	
2nd Instrument	Les réductions ne s'appliquent que pour les 1ères activités choisies. En effet, le CEM propose déjà des réductions pour les doubles activités et ne peut pas réduire davantage ses tarifs sans que cela soit néfaste au bon fonctionnement de l'association.			
3e Instrument				

Aucune réduction ne peut être appliquée pour les élèves inscrits uniquement en activités de groupe (Tambours du Lac, Voix du Lac, Atelier d'Improvisation...).

Ce que vous devez savoir en vous inscrivant :

Le CEM en général :

- le CEM met à disposition le matériel nécessaire au bon déroulement de chaque activité (instruments, percussions, câbles...) et réinvestit chaque année (matériel usagé, abimé, cassé...)
- le CEM offre et fournit les partitions de tous les élèves de l'école
- chaque élève bénéficie d'une playlist Youtube à son nom (envoyée par e-mail en début d'année) où le professeur met des petites vidéos chaque semaine afin qu'il puisse travailler dans de bonnes conditions (non obligatoire)
- le CEM organise/participe tous les ans à un grand nombre d'événements (concerts, cérémonies, festivals, tournage de clip...)
- une liste d'attente étant créée chaque année pour les activités de groupes offertes par le CEM (atelier de groupe – de 18 ans, solfège...), un élève pourra être remplacé s'il accumule trop d'absences injustifiées, si son comportement lors des activités est irrespectueux...

- les classes de solfège ont lieu de l'ouverture de l'école de musique au mois de Mai (le CEM ne disposant plus de salle de classe communale à partir de ce mois ci...)
- les familles des élèves peuvent adhérer à l'association pour 5e/an et ensuite bénéficier de gratuité et/ou de tarifs réduits sur les événements du CEM et de ses partenaires
- tout paiement encaissé ne pourra être remboursé en cas d'abandon de l'élève en cours d'année

Les Voix du Lac (jeunes et adultes) :

- Le cursus Voix du Lac « Choeur de Jeunes » se compose de : 1h de travail en petit groupe et de 1h à 1h30 de répétition chorale par semaine + travail personnel des choristes à l'aide des vidéos Youtube
- Le cursus Voix du Lac « Adulte » se compose de 2h de répétition chorale par semaine + travail personnel des choristes à l'aide des vidéos Youtube
- Tous les choristes (première année) s'engagent à investir dans la tenue officielle des Voix du Lac (environ 50e)

Les Voix du Lac Choeur de Jeunes :

- Les Voix du Lac « Choeur de Jeunes » sont organisées en deux groupes : un groupe titulaire (2h30 de chant par semaine) et un groupe de choristes « en réserve » (2h de chant par semaine).
- Les Voix du Lac « titulaires » s'engagent à être présents lors des répétitions et des concerts (absences acceptées: motif médical, familial ou voyage)
- Les choristes titulaires pourront rejoindre le groupe en réserve si : trop d'absences, trop gros retard accumulé par manque de travail, etc...
- Les choristes de 1ère année seront automatiquement dans le groupe « réserve » en attendant de connaître le répertoire des Voix du Lac, ils pourront rejoindre le groupe titulaire très rapidement
- Les deux groupes travaillent les mêmes morceaux. Les choristes du groupe « réserve » peuvent rejoindre les choristes titulaires à tout moment (dès qu'ils auront rattrapé leur retard, avec approbation des professeurs ainsi que de la famille du choriste)
- Si certains choristes le souhaitent, ils peuvent bénéficier de cours de chant particulier pour avancer plus vite sur les partitions des Voix du Lac

La Batucada « Les Tambours du Lac » :

- Deux répétitions de 1h ont lieu chaque semaine
- Des répétitions générales sont organisées avant les événements
- La batucada participe à de nombreux événements (concerts, festivals, inaugurations...) chaque année
- Les percussionnistes s'engagent à être présents lors des manifestations (dates fixées plusieurs mois à l'avance)
- Toutes les dates où jouent les Tambours du Lac doivent être validées par le bureau du CEM avant d'être réservées
- Tout comme les choristes des Voix du Lac, en s'inscrivant au sein des Tambours du Lac, les percussionnistes s'engagent à investir dans la tenue officielle de la batucada (environ 50e)